

REVUE



Enseignement et recherche en administration de l'éducation

Vol. 1, n° 1, 2017

ENTREVUE

Régent Fortin, un fondateur!

Ginette CASAVANT



Association pour le développement
de l'enseignement et de la recherche
en administration de l'éducation

Enseignement et recherche en administration de l'éducation (ERAdE) est une revue scientifique et professionnelle en accès libre publiée par l'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche en administration de l'éducation (ADERAE). La mission de l'ADERAE consiste à contribuer au développement du champ de l'administration de l'éducation, notamment en favorisant son rayonnement dans les milieux scientifiques, universitaires et professionnels; en promouvant les échanges sur l'enseignement et la recherche dans ce domaine; puis en facilitant la diffusion des réalisations liées à l'administration de l'éducation.

Direction de la revue

Alain Huot, Université du Québec à Trois-Rivières
Catherine Larouche, Université du Québec à Chicoutimi

Comité éditorial invité

Alain Huot, Université du Québec à Trois-Rivières
Catherine Larouche, Université du Québec à Chicoutimi
Emmanuel Poirel, Université de Montréal

Comité de rédaction

Yamina Bouchamma, Université Laval
Ginette Casavant, Université de Montréal
David D'Arrisso, Université de Montréal
Marc Garneau, Université de Sherbrooke
Andréanne Gélinas-Proulx, Université du Québec en Outaouais
Alain Huot, Université du Québec à Trois-Rivières
Catherine Larouche, Université du Québec à Chicoutimi
Emmanuel Poirel, Université de Montréal
Jules Rocque, Université de St-Boniface
Marjolaine St-Pierre, Université de Montréal

Conception graphique et montage

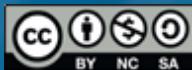
Pascale Ouimet, rév. a.

Révision linguistique

Ginette Casavant
Pascale Ouimet, rév. a.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteures ou auteurs. De plus, tous les textes sont arbitrés, c'est-à-dire soumis à des pairs, afin d'en attester leur recevabilité au regard des exigences du milieu universitaire. La procédure d'arbitrage est accessible au <http://www.aderae.ca/revue/>.

La revue *Enseignement et recherche en administration de l'éducation* est publiée environ une fois l'an. À l'occasion, des numéros thématiques seront publiés.



Textes publiés selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Pour nous joindre

Revue ERAdE
a/s Alain Huot, bureau 2002a R
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul. des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone : 819 376-5011, poste 3236
revue@aderae.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada
ISSN 2561-1453 (en ligne)

ÉDITORIAL

ERAdE, une nouvelle venue... bien attendue!

4

Alain HUOT, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)
Catherine LAROUCHE, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)
Emmanuel POIREL, Université de Montréal (Canada)

ENTREVUE

Régent Fortin, un fondateur!

8

Ginette CASAVANT, Université de Montréal (Canada)

SCIENTIFIQUE

Analyse

15 Les modes de centralisation dans les relations entre l'instance centrale étatique du Québec et les entités décentralisées

15

André BRASSARD, Université de Montréal (Canada)

31 Devenir dirigeant en éducation : défi d'identité, défi de savoirs d'action

31

Guy PELLETIER, Université de Sherbrooke (Canada)

49 La professionnalisation des directions d'établissements scolaires vue sous l'angle des actes réservés

49

Richard BOUDREAU, Université de Montréal (Canada)
Frédéric YVON, Université de Genève (Suisse)
Emmanuel POIREL, Université de Montréal (Canada)

64 La direction d'école : entre droit, déontologie, morale et éthique

64

Jeanne SIMARD, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)
Marc-André MORENCY, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)
Catherine LAROUCHE, Université du Québec à Chicoutimi (Canada)

SCIENTIFIQUE

Recherche empirique

83 Problèmes éthiques en contexte d'intégration scolaire au Canada, en Espagne et en Suisse : la place donnée à l'élève

83

Lise-Anne ST-VINCENT, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)
María Odet MOLINER GARCÍA, Universitat Jaume I (Espagne)
Serge RAMEL, Haute école pédagogique du canton de Vaud (Suisse)

Enseignement et recherche en administration de l'éducation (ERAdE) est une revue scientifique et professionnelle en accès libre publiée par l'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche en administration de l'éducation (ADERAE). La mission de l'ADERAE consiste à contribuer au développement du champ de l'administration de l'éducation, notamment en favorisant son rayonnement dans les milieux scientifiques, universitaires et professionnels; en promouvant les échanges sur l'enseignement et la recherche dans ce domaine; puis en facilitant la diffusion des réalisations liées à l'administration de l'éducation.

SCIENTIFIQUE

Recherche empirique (suite)

104 Accompagnement des enseignants par la communauté d'apprentissage professionnelle : pratiques et sentiment d'efficacité de directions d'établissement d'enseignement

Yamina BOUCHAMMA, Université Laval (Canada)

Daniel APRIL, Université Laval (Canada)

Marc BASQUE, Université de Moncton (Canada)

124 Analyse pancanadienne et internationale des indicateurs utilisés pour rendre compte de la performance des systèmes éducatifs nationaux

Julie AUCLAIR, Cégep de Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert (Canada)

Julie LABROSSE, Cégep de Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert (Canada)

Marco GAUDREAU, Cégep de Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert (Canada)

149 Le rôle des principaux des collèges d'enseignement moyen dans le système éducatif du Sénégal

Salif BALDÉ, Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (Sénégal)

Lucie HÉON, Université Laval (Canada)

162 Projets de vie des élèves, expériences des acteurs d'enseignement et curriculum de l'enseignement secondaire en République démocratique du Congo

Ndugumbo VITA, Université de Lubumbashi (République démocratique du Congo)

Denis SAVARD, Université Laval (Canada)

RECENSION

192 L'exercice d'un leadership centré sur l'apprentissage en milieu défavorisé : recension des écrits

Jean ARCHAMBAULT, Université de Montréal (Canada)

Emmanuel POIREL, Université de Montréal (Canada)

Ibrahim SBALLIL, Université de Montréal (Canada)

Roseline GARON, Université de Montréal (Canada)

Sophie RODRIGUE, Université de Montréal (Canada)

PROFESSIONNEL

209 Focalisation sur le leadership collaboratif

Andréanne GÉLINAS-PROULX, Université du Québec en Outaouais (Canada)

Aini-Kristiina JÄPPINEN, University of Jyväskylä (Finlande)

216 Favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants issus de l'immigration (NEII) : diffusion de stratégies efficaces

France GRAVELLE, Université du Québec à Montréal (Canada)

227 École en milieu défavorisé : davantage d'élèves en difficulté d'apprentissage ou déficit de justice sociale?

Sophie MOISAN, Université de Montréal (Canada)

Jean ARCHAMBAULT, Université de Montréal (Canada)

Pour nous joindre

Revue ERAdE

a/s Alain Huot, bureau 2002a R
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul. des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone : 819 376-5011, poste 3236
revue@aderae.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada
ISSN 2561-1453 (en ligne)

Régent Fortin, un fondateur!

Ginette CASAVANT

Université de Montréal (Canada)

Vous vous intéressez à l'administration de l'éducation? Vous êtes membre ou ami de l'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche en administration de l'éducation (ADERAE)? Si oui, vous avez certainement entendu parler de Régent Fortin comme étant le « père » et le fondateur de cette association, active depuis près de 25 ans déjà, et qui est reconnue par une bourse de doctorat qui porte son nom. Cette bourse est destinée à encourager les étudiantes et les étudiants à persévérer dans leur cheminement doctoral en administration de l'éducation, tout en reconnaissant la qualité de leurs travaux.

Ayant été présidente de l'ADERAE de 2008 à 2015 et, à une époque plus lointaine, étudiante inscrite aux cours de Régent Fortin, j'ai eu de nombreuses occasions de le côtoyer. L'annonce du lancement de la revue ERAdE m'a incitée à m'entretenir avec lui, au bénéfice de nos lectrices et lecteurs. Le 31 mars 2016, j'ai donc eu le plaisir de réaliser un entretien avec cet homme engagé, polyvalent et passionné par le monde de l'éducation. Au meilleur de ma plume, je tenterai de vous en livrer la quintessence.

QUEL FUT LE CHEMINEMENT PROFESSIONNEL DU FONDATEUR DE L'ADERAE?

L'itinéraire parcouru par Régent Fortin nous permet de découvrir comment s'est construit le personnage audacieux qui a fait naître l'ADERAE.

Cet itinéraire s'inscrit dans le courant de changement qui a marqué le Québec à compter de 1960, plus particulièrement en éducation, avec la création des commissions scolaires régionales, des polyvalentes, des cégeps et de l'Université du Québec. Mais il s'inscrit surtout dans l'implantation de ces changements dans la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Régent Fortin a participé avec enthousiasme à plusieurs d'entre eux; on peut distinguer quatre domaines dans lesquels il a œuvré au cours de sa carrière : l'enseignement au secondaire, la formation des adultes, la recherche et l'animation, puis la formation universitaire.

L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

En 1961, après deux ans d'étude à l'École normale d'Amos, Régent enseigne pendant un an comme titulaire d'une classe de garçons de première et deuxième secondaire à Latulipe, au Témiscamingue, son village natal. Il consacre les deux années suivantes à terminer son brevet A, à l'École normale Sainte-Croix de Montréal, alors affiliée à l'École normale Jacques-Cartier.

En 1964, on le retrouve encore à Latulipe comme enseignant au secondaire, en mathématiques et en sciences naturelles. La Commission scolaire régionale du Cuivre, nouvellement créée, développe son service d'information scolaire et professionnelle, auquel Régent se joint en 1966 pour offrir ce service dans quatre écoles secondaires du Témiscamingue. Durant cette période, il participe activement au développement du Syndicat des enseignants de la région du Cuivre, dont il devint président en 1967-1968, et contribue au regroupement des quatre syndicats d'enseignants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

En 1969, il est nommé directeur d'établissement d'une nouvelle école secondaire, l'École du Carrefour, à Latulipe, qui offre ses services à 350 élèves de la première à la quatrième secondaire.

LA FORMATION DES ADULTES

En 1970, les trois écoles normales de l'Abitibi-Témiscamingue sont fermées. L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) prend alors la relève des formations initiale et continue des maîtres en établissant un centre universitaire à Rouyn-Noranda. Ce centre offre également divers cours de premier cycle dans des programmes relatifs aux techniques et aux sciences administratives. Régent Fortin est alors recruté par la direction du Centre comme cadre responsable de la formation continue du secteur de l'administration.

Au printemps 1971, à la suite d'un désaccord profond avec les autorités de l'UQTR sur la façon d'administrer le centre universitaire, il doit faire face, avec trois autres cadres du centre, à un congédiement. Grâce aux interventions de plusieurs organismes régionaux, à la prise de position du journal *Le Devoir*, ainsi qu'aux résultats d'une enquête publique, l'affaire connaît son dénouement en cour, deux ans plus tard, par la signature d'une entente à l'amiable et la possibilité de réintégrer le réseau de l'Université du Québec. Mais ces cadres étaient rendus ailleurs.

À l'automne 1971, Régent s'inscrit comme étudiant au baccalauréat en administration de l'éducation, au centre de Rouyn. Avec quelques collègues étudiantes et étudiants, il fonde l'Association étudiante du Centre de Rouyn-Noranda.

Au printemps 1972, il intervient comme consultant auprès de la Commission scolaire du Lac-Témiscamine (CSLT), qui regroupe alors des établissements d'enseignement primaire, mais qui projette de récupérer l'enseignement secondaire sur son territoire, ce qui implique une scission de

la régionale du Cuivre. S'inspirant alors de la loi municipale, il propose la tenue d'un référendum sur ce projet auprès de la population témiscamienne. Il coordonne les activités de promotion et la tenue du référendum, où le oui l'emporte haut la main. Ce résultat n'avait aucun poids légal, mais un poids politique suffisant pour changer le refus administratif initial du ministère de l'Éducation du Québec en acceptation, un an plus tard.

En juin 1972, la CSLT lui offre le poste de « directeur de l'enseignement et directeur général adjoint ». Dès septembre, il doit assurer l'intérim du directeur général (DG), alors en congé de maladie. Au retour du DG, fin janvier 1973, épuisé à son tour et surtout fatigué de la petite politique au niveau du Conseil des commissaires, Régent se cherche un autre emploi.

À l'été 1973, on le retrouve à Rouyn-Noranda, au bureau régional du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Une récente entente entre le ministère du Travail et le ministère de l'Éducation remet à ce dernier la responsabilité de la formation professionnelle des adultes. Régent Fortin agit alors comme répondant régional du MEQ auprès des commissions scolaires en ce qui a trait à cette formation. Il occupera ce poste jusqu'en 1977.

LA RECHERCHE ET L'ANIMATION

Le temps consacré à son rôle de répondant régional variant beaucoup en fonction des périodes de l'année, Régent peut participer à d'autres activités de la direction régionale, en réponse à des demandes spéciales venant des autorités supérieures et à des besoins de la direction régionale elle-même.

Ainsi, il participe à l'étude de la problématique de la fermeture des petites écoles des milieux à faible densité de population, à la suite du mouvement de contestation des parents et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Cette étude, menée avec les gens du milieu, incite le ministère à revoir sa politique et à ajouter, dans les directions régionales, des agents de développement affectés uniquement au soutien des petites écoles des milieux concernés.

Il participe aussi à une étude, commandée par le premier ministre Robert Bourassa en mai 1975, et dirigée par Normand Ryan, directeur du service de la recherche du ministère, pour faire l'état de la situation de l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Deux groupes de travail sont formés pour analyser les aspects pédagogiques et les aspects administratifs de ce dossier.

Le groupe traitant des aspects administratifs est composé de Charles Bergeron et Régent Fortin, tous deux de la direction régionale d'Abitibi-Témiscamingue, et de trois membres de la direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière. Après trois mois de travail, ce groupe remet son rapport, rédigé par Régent Fortin et Charles Bergeron, qui contient le diagnostic suivant : « [...] un manque de communication et de coordination entre les directions générales du ministère, de même qu'entre les divers services de chacune de ces directions. Ce mode de fonctionnement « en silos » se

reproduit dans les commissions scolaires et même dans les grosses écoles. De plus, chaque commission scolaire élaborant ses propres politiques et règlements, les écoles doivent composer avec des contradictions et des incohérences.»

Le groupe de travail, dans une perspective de «cohérence verticale» entre les divers paliers et «d'intégration horizontale» à chacun de ses paliers, propose que chaque école élabore son propre projet éducatif, considérant que l'école doit être au cœur de l'action éducative et le lieu privilégié de cohérence et d'intégration. Le rapport est remis au ministère en octobre 1976 et rejeté d'emblée. Fin de l'histoire et retour à la direction régionale pour Régent...

En novembre 1976, on assiste à de nombreux changements : élection du Parti québécois, nouveau gouvernement, nouveau ministre de l'éducation, et un super ministre chapeautant les ministères à caractère social, Camile Laurin. Ce dernier prend connaissance de ce rapport et demande au service de recherche du MEQ de poursuivre l'étude des conditions de développement des projets éducatifs des écoles. Normand Ryan invite alors Régent à se joindre à l'équipe, mise en place à Québec pour réaliser ce mandat. Il déménage donc à Québec en septembre 1977 et travaille particulièrement à la promotion du projet éducatif auprès des commissions scolaires, des directions d'écoles et du milieu universitaire.

En juin 1981, en période de crise économique, le ministère de l'Éducation met fin au système de prêt de service. Environ cinq cents professionnels prêtés sont retournés chez leur employeur antérieur. Régent propose à son collègue et ami, Yvan Chevrette, également en prêt de service, de créer une firme privée, SODEG, qui offrira de la formation et du soutien aux établissements scolaires concernant le projet éducatif. Ses interventions sont guidées par la théorie des systèmes souples de Checkland, à laquelle il adhère. La firme se dissout en 1986.

LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Parallèlement à ses activités professionnelles, Régent s'inscrit à la maîtrise en administration de l'éducation à l'Université de Sherbrooke, en 1978. Il termine sa formation en 1983 et devient alors chargé de cours pour cette même université.

De 1984 à 1992, pour l'Université de Sherbrooke, il intervient dans le Programme d'insertion à la direction d'une école — le très réputé PIDEC. Il est toujours en prêt de service consenti par la Commission scolaire Provençale.

En 1986, il s'inscrit au doctorat en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal. Il rédige sa thèse sous la supervision du professeur André Brassard, qui deviendra plus tard un membre actif et influent de l'ADERAE.

En 1992, il dépose sa thèse, qui explore la façon dont les directions d'établissement utilisent les technologies de l'enseignement et interagissent avec celles-ci.

À la fin de l'année 1992, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), après avoir facilité la conclusion de son doctorat par un dégagement d'enseignement partiel, offre à Régent un poste de professeur en administration de l'éducation, poste qu'il est le seul à détenir dans cette université. On peut sans doute penser que cette solitude professionnelle l'a conduit à désirer se joindre à une association de collègues du même domaine. Peut-être cela va-t-il influencer nettement ce projet de donner naissance à l'ADERAE, en 1993.

En 2001, il prend officiellement sa retraite, ce qui ne l'empêche pas d'intervenir occasionnellement dans le cadre de développement de programmes, de certificats, de cours en administration de l'éducation. Il collabore en particulier aux activités du campus de Lévis de l'UQAR et à des projets de recherche tels que cette étude commanditée par la Fédération québécoise des directions d'établissement (FQDE), en 2006, sur l'insertion professionnelle des nouvelles directions d'établissement.

Il est ainsi possible de constater, à la lumière de ce parcours atypique, que Régent Fortin est un bâtisseur de la première heure dans le monde de l'éducation. C'est donc nourri de cet itinéraire singulier qu'il a su faire naître l'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche en administration de l'éducation.

LA NAISSANCE DE L'ADERAE

En 1993, à Luceville près de Rimouski, lors d'un colloque consacré à l'administration de l'éducation dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences — dorénavant connue sous le nom d'ACFAS —, Régent Fortin réunit chez lui plusieurs collègues désireux de se doter d'une association les caractérisant. Il enseigne alors à l'Université du Québec à Rimouski et est le seul responsable de l'organisation et de la gestion de ce colloque. Autour d'un festin de homards, face au fleuve et aux larges horizons, 26 personnes originaires du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick signent leur adhésion à cette nouvelle structure formelle que constitue l'ADERAE. Ces professeurs, issus de diverses universités, acceptent de verser une cotisation de 20 \$ pour devenir membres de ladite association et mettre en place un budget de démarrage.

Ces 26 universitaires discutent longuement des objectifs que devrait poursuivre leur association naissante. Ils y voient l'occasion d'orchestrer des rencontres entre professionnels qui partagent les mêmes préoccupations de recherche et de formation, la possibilité de revendiquer la reconnaissance de la valeur et de la pertinence de la gestion de l'éducation et la responsabilité de poser un regard critique sur les décisions du gouvernement en matière d'éducation. Ils souhaitent surtout se doter d'un lieu de partage et de communication de leurs données de recherche en administration de l'éducation.

Ensemble, ils déterminent également les critères qui permettront d'accueillir d'autres membres. La plupart d'entre eux souhaitent réserver l'association aux chercheurs. Mais Régent, qui a toujours été séduit par la théorie des systèmes souples, caresse l'idée d'intégrer des étudiants, des chargés de cours, des cadres scolaires, des représentants d'associations professionnelles et même des délégués du ministère de l'Éducation. Les discussions sont vives, mais force est de constater que l'avenir lui donnera raison.

En 1993, la tenue du congrès de l'ACFAS et du colloque à Rimouski a ainsi créé la conjoncture favorable à la naissance de l'ADERAE. Il faut se souvenir qu'à cette époque, les universités retiennent les services de professeurs en administration de l'éducation, les tâches des cadres scolaires augmentent considérablement et c'est l'ère des projets éducatifs qui mobilisent les milieux de l'éducation. Tout ce contexte alimente le projet de créer une association formelle de volontaires intéressés par l'administration de l'éducation.

Le premier conseil d'administration (CA) de l'ADERAE est composé de six membres qui se partagent les différentes tâches, sous la présidence de Régent Fortin. Disposant d'un petit budget (la cotisation de 20 \$ de chacun des 26 membres) et n'engageant que peu de dépenses (chacun assumant ses frais de déplacement, logement et autres), ce CA s'attelle à la préparation et à l'organisation du deuxième colloque en administration de l'éducation, encore dans le cadre offert par l'ACFAS, en 1994. Pendant plusieurs années d'ailleurs, l'organisation de ce colloque annuel est le seul mandat que l'ADERAE peut assumer.

Ce fondateur dynamique qu'est Régent Fortin insiste pour nous rappeler que l'ADERAE ne s'est pas développée à partir d'un plan bien détaillé, structuré, organisé, mais que notre association a évolué par sa démarche, ses changements émergents, selon ses membres, leur situation, leur contexte et leurs contacts. Il précise que l'ADERAE est non seulement un projet qui s'est réalisé, mais que notre association est toujours en progrès. Il estime que cette démarche active est la caractéristique principale de notre association.

Régent observe que certains événements ont été déterminants dans l'évolution de l'ADERAE. Il cite, entre autres, la publication du premier collectif des travaux des chercheurs membres de l'ADERAE, travaux qui avaient été rédigés au cours des cinq premières années de l'association. Il mentionne également la décision d'admettre des membres issus de la pratique et du terrain ainsi que des étudiants en plus des chercheurs universitaires. De plus, il est particulièrement fier de la réalisation des journées scientifiques annuelles sur des thématiques inspirées par la pratique de la gestion de l'éducation. Ces journées scientifiques ont souvent été de merveilleuses occasions pour les équipes de recherche de présenter leurs travaux témoignant des préoccupations observées dans le domaine de l'administration de l'éducation et de l'évolution des perspectives dans ce domaine. La possibilité d'échanger avec les acteurs du milieu s'est avérée un des apports les plus appréciés de ces journées scientifiques.

Il constate qu'au fil des ans et de son évolution, l'ADERAE a mis l'accent sur la compréhension et le suivi des pratiques des différents acteurs du milieu de l'éducation : les commissions scolaires, les directions d'établissement, les différents cadres scolaires, etc. Cependant, elle s'est peu penchée sur les formations données par plusieurs de ses membres dans les différentes universités, afin d'en améliorer le contenu et de s'assurer des liens à intégrer entre la théorie et la pratique, en matière de gestion de l'éducation¹. En général, les chargés de cours témoignent des pratiques de gestion de l'éducation, tandis que les professeurs chercheurs (en titre) transmettent les données théoriques issues des résultats de la recherche. Ce visionnaire qu'est Régent croit que l'ADERAE pourrait, par l'apport de ses membres, contribuer à la mise en place d'approches intégrées qui enrichiraient ce domaine de connaissances.

Il se demande également si on continue, dans les cours offerts aux étudiants, à utiliser surtout les données des recherches américaines ou européennes plutôt que celles de nos chercheurs québécois ou canadiens. Comment les membres de l'ADERAE pourraient-ils susciter une évolution, voire une révolution dans ce domaine?

Régent Fortin, notre fondateur, pense aussi que, dans l'avenir, une profonde réflexion sur la dimension de l'éthique en gestion de l'éducation devra être engendrée et soutenue par l'ADERAE. Il est confiant que la revue en ligne offrira de magnifiques occasions d'échange, de retour sur nos pratiques, ainsi que des pistes de développement. Il estime que les retraités du domaine de l'administration de l'éducation devraient y témoigner de leurs expériences, eux qui ont davantage le temps de réfléchir et d'écrire, n'étant pas plongés dans le feu de l'action et soumis aux exigences des interventions prioritaires. Globalement, il estime que l'ADERAE évolue bien, que la relève est dynamique et inspirante, puis que ses membres semblent déterminés à développer le domaine de l'administration de l'éducation.

Notre fondateur s'implique toujours dans l'ADERAE. Vous vous doutez bien qu'en guise de reconnaissance, le conseil d'administration de l'ADERAE l'a nommé membre honoraire, à vie.

L'entrevue réalisée avec Régent Fortin a également été filmée.

Elle est accessible à partir du site de l'ADERAE au <http://www.aderae.ca/about/historique/>

1 NDÉ La thématique du colloque de 2017 de l'ADERAE porte sur ce sujet : « De la formation au transfert de connaissances : une voie d'excellence en administration de l'éducation ».